

**Monsieur SALVAT ROBERT**

Paris, le 19/02/2019

**Référence à rappeler :**  
**Contrat N° 816793**

Monsieur,

Nous vous informons que le prélèvement concernant l'échéance de 24/02/2019 présenté sur votre compte en règlement de la cotisation due sur le contrat en référence et selon le processus défini lors de la souscription, a fait l'objet d'un rejet par votre établissement bancaire au motif suivant :

**Absence de mandat / transaction non autorisée**

Pour éviter toute complication dans la poursuite de nos relations contractuelles, nous vous invitons à la régularisation dans les meilleurs délais, soit par chèque bancaire ; soit si vous souhaitez une **régularisation immédiate par carte bancaire** ; nos conseillers se tiennent à votre disposition pour valider le règlement, de la somme de **79,30 €**.

Ce motif ne nous permettant pas d'effectuer une deuxième présentation, le recouvrement de vos cotisations par prélèvement est de ce fait interrompu sauf si vous autorisez le paiement en informant votre banque.

Sans réponse de votre part sous huitaine, nous serions contraints de vous adresser une mise en demeure de règlement. Cette action entraînant la suppression du paiement annuel de la prime par fractionnement mensuel, c'est le reliquat de la prime jusqu'à la prochaine échéance annuelle qui vous sera alors réclamé, ce qui s'avérerait contraire à votre choix initial.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Le service comptabilité  
01.49.95.22.38

